

Covid-19



Actualisation du 22 octobre 2021

Vaccination en Ehpad et USLD

- La stimulation du système immunitaire consiste en une **rencontre entre un pathogène et les cellules immunitaires**, engendrant la production d'**anticorps** permettant de lutter contre ce pathogène lors d'une prochaine rencontre.
- **Une stimulation** peut être :
 - ✓ **Une dose de vaccin** (contenant le pathogène ou un de ses constituants, rendu inoffensif)
 - ✓ **Une infection** par le pathogène

- Dans le cadre de la vaccination anti-Covid :

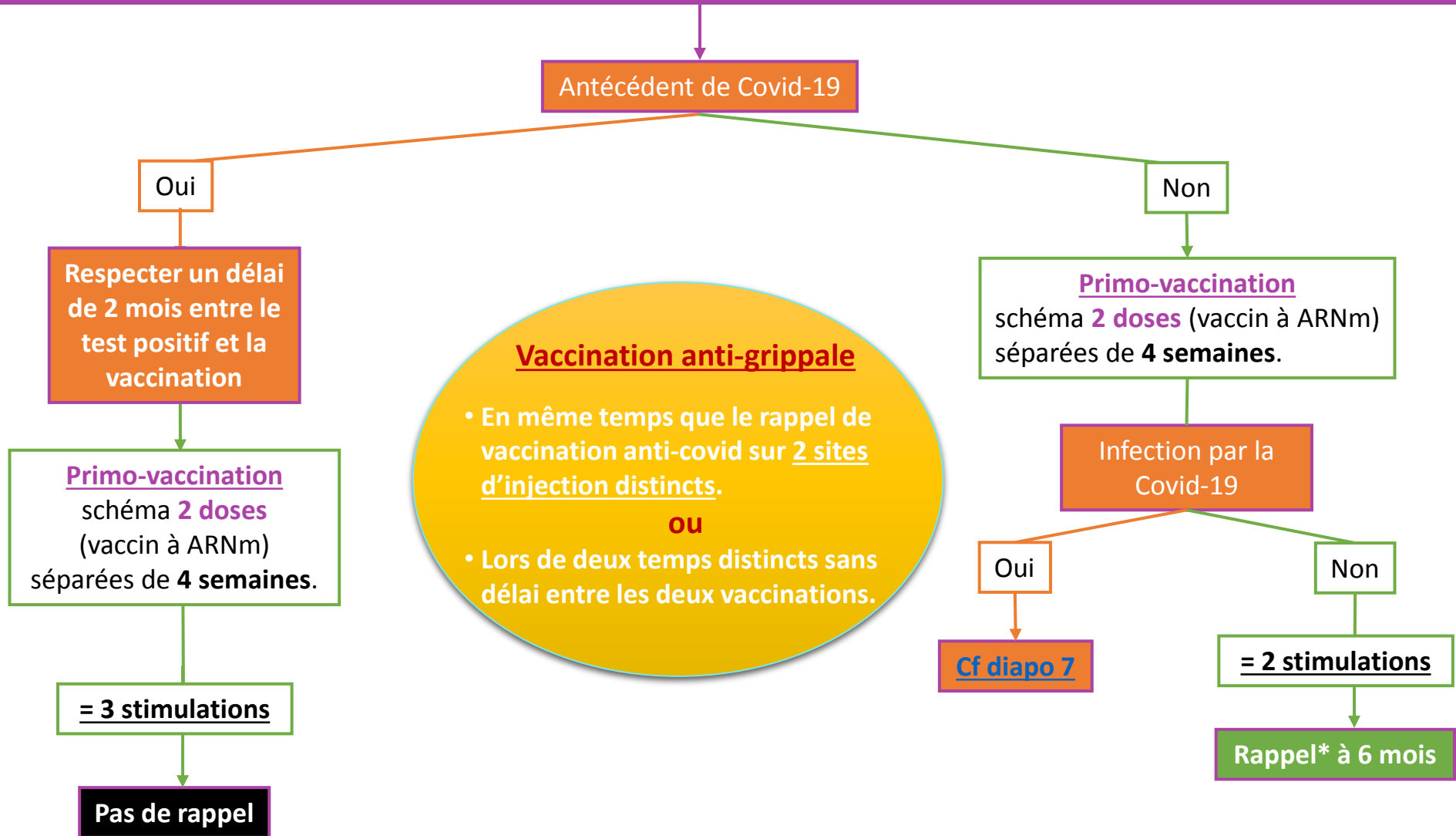
1 dose de vaccin ou 1 infection par la Covid ou 1 dose + 1 infection <15j après la dose	1 stimulation
1 dose + 1 infection >15j après la dose	<u>2 stimulations</u>

- À ce jour, en prenant en compte la primo-vaccination (premier schéma vaccinal complet) et le rappel, on veut obtenir pour les **résidents d'Ehpad et d'USLD** :
 - Immunocompétents = **3 stimulations**
 - Immunodéprimés = **4 stimulations** (ou plus au cas par cas après avis d'un infectiologue)

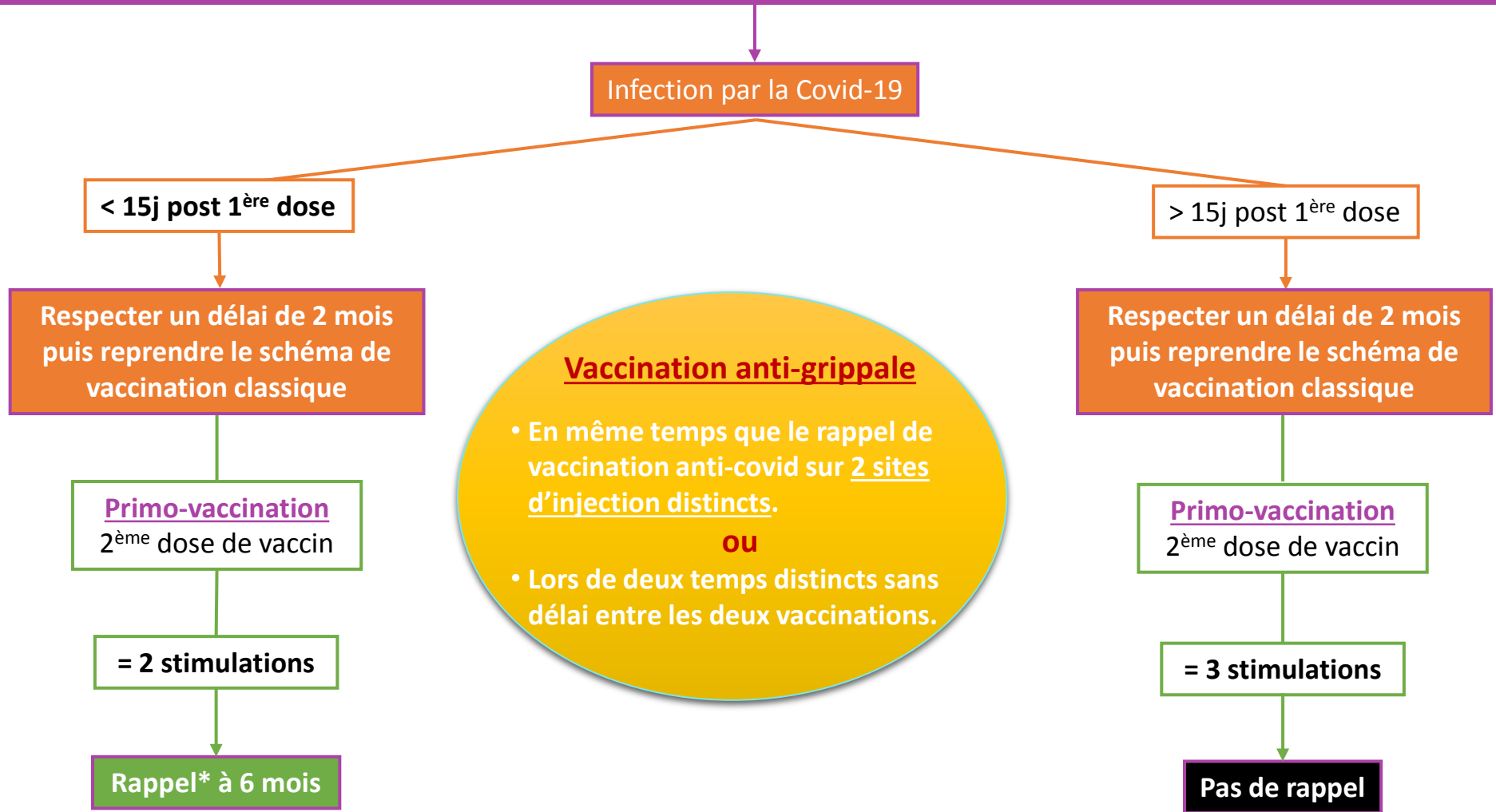


- Le rappel vaccinal se fait forcément avec **le vaccin à ARNm de Pfizer** quel que soit le vaccin utilisé précédemment.
- L'utilisation du vaccin Spikevax de Moderna[®] est temporairement suspendue pour les rappels vaccinaux. Il reste cependant toujours utilisable pour la primo vaccination.

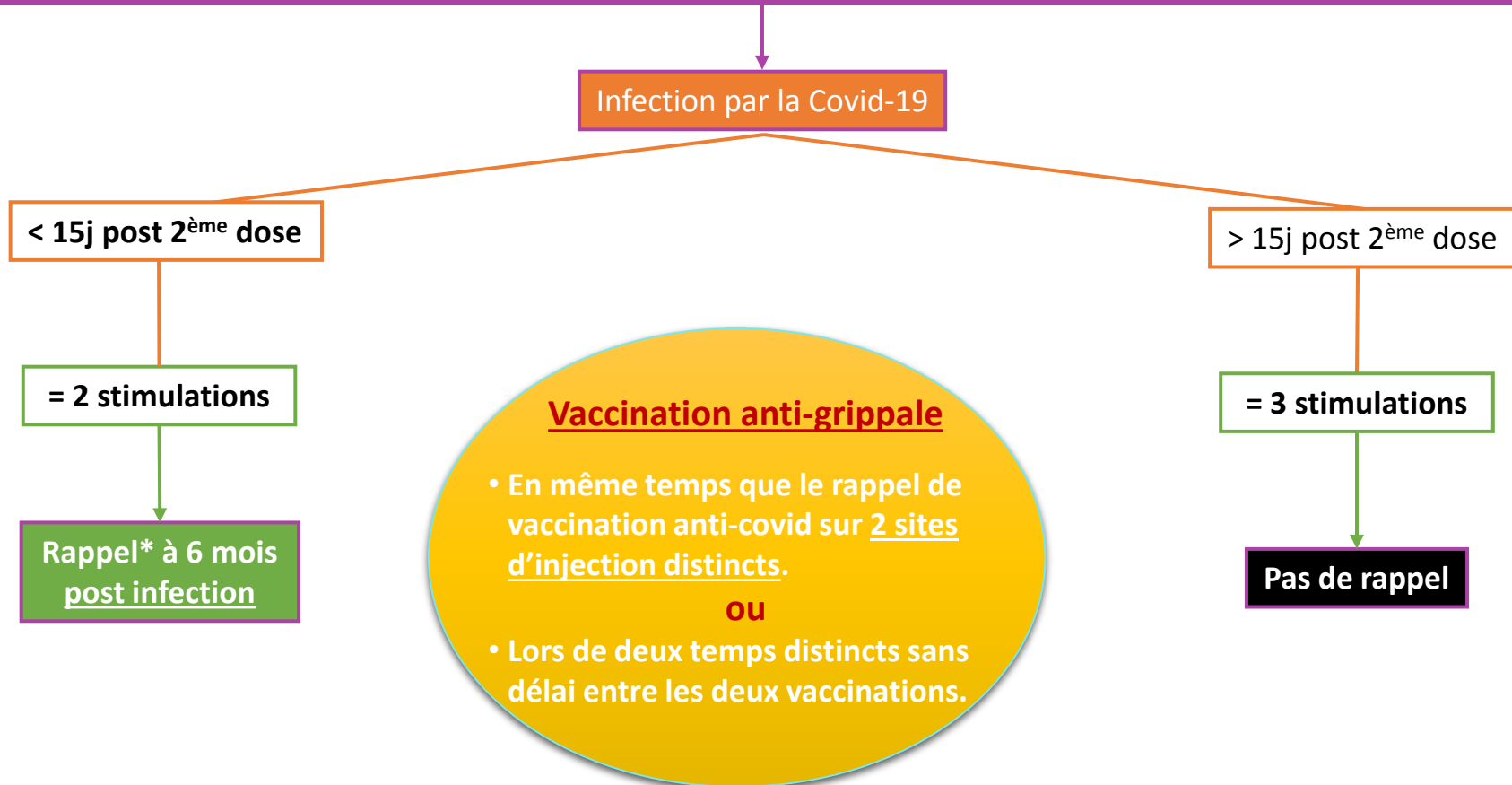
Résidents immunocompétents



*Le rappel vaccinal se fait forcément avec le vaccin à ARNm de Pfizer quel que soit le vaccin utilisé précédemment.



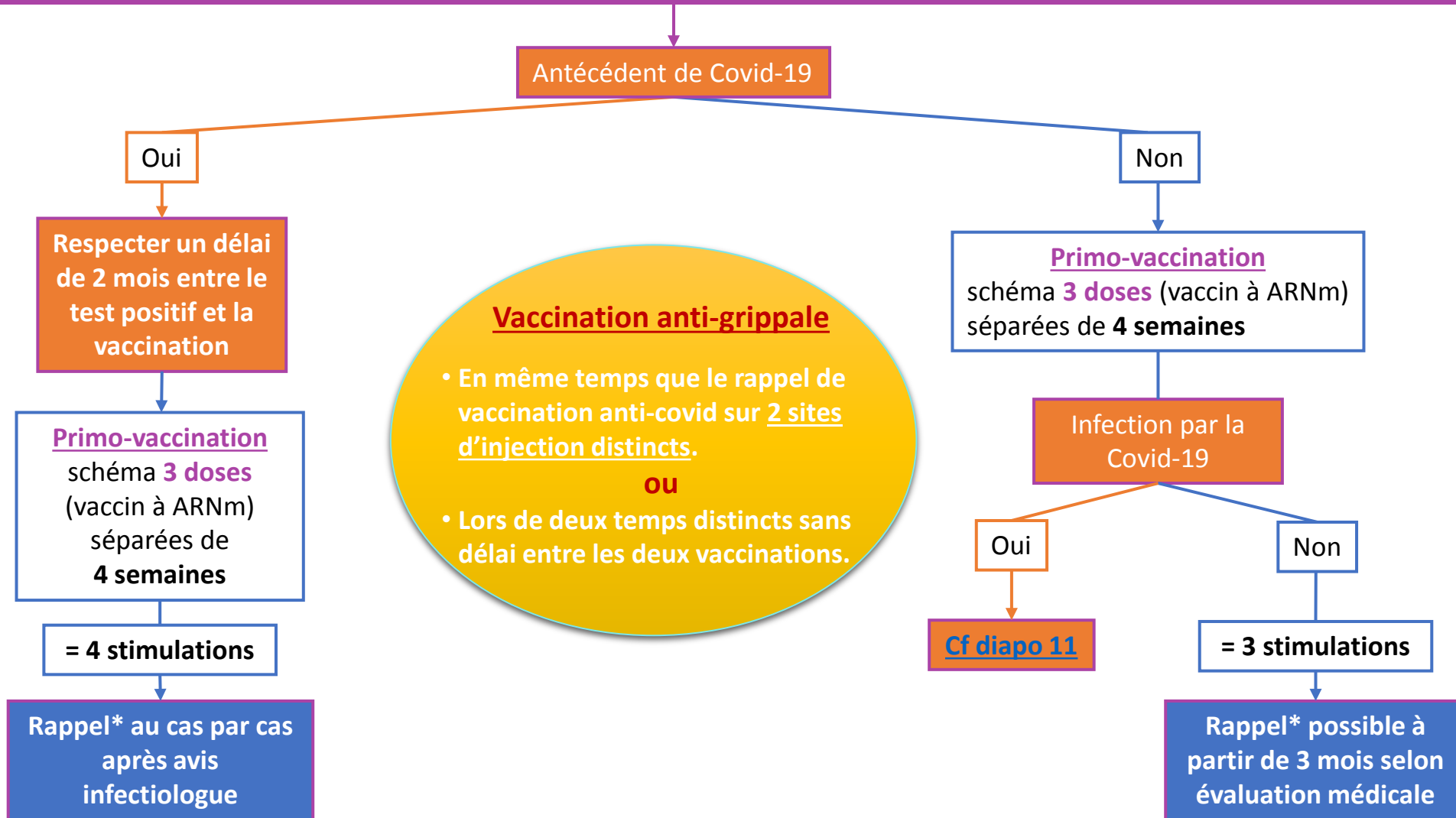
*Le rappel vaccinal se fait forcément avec le vaccin à ARNm de Pfizer quel que soit le vaccin utilisé précédemment.



*Le rappel vaccinal se fait forcément avec le vaccin à ARNm de Pfizer quel que soit le vaccin utilisé précédemment.

Résidents immunodéprimés

Résident d'Ehpad non vacciné, sévèrement immunodéprimé et éligible à la vaccination anti-Covid



*Le rappel vaccinal se fait forcément avec le vaccin à ARNm de Pfizer quel que soit le vaccin utilisé précédemment.

vaccinal incomplet*

*résident sévèrement immunodéprimé ayant reçu sa 1^{ère} ou 2^{ème} dose de vaccin

Infection par la Covid-19

< 15j post 1^{ère} ou 2^{ème} dose

Respecter un délai de 2 mois puis reprendre le schéma de vaccination classique

Primo-vaccination
2^{ème} ou 3^{ème} dose de vaccin

= 3 stimulations

Rappel* possible à partir de 3 mois selon évaluation médicale

> 15j post 1^{ère} ou 2^{ème} dose

Respecter un délai de 2 mois puis reprendre le schéma de vaccination classique

Primo-vaccination
2^{ème} ou 3^{ème} dose de vaccin

= 4 stimulations

Rappel* au cas par cas après avis infectiologue

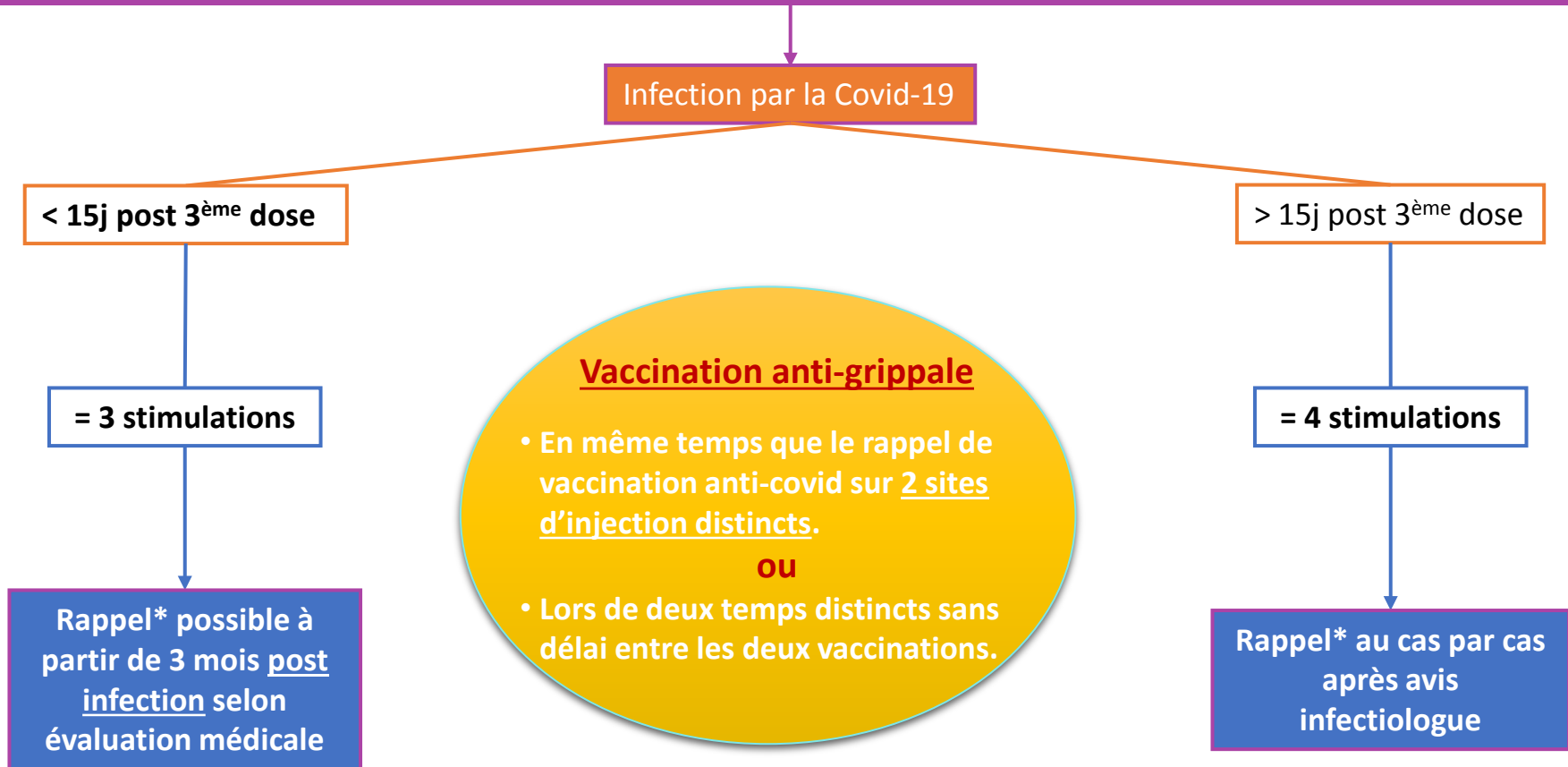
Vaccination anti-grippale

- En même temps que le rappel de vaccination anti-covid sur 2 sites d'injection distincts.
 - Lors de deux temps distincts sans délai entre les deux vaccinations.
- ou**

*Le rappel vaccinal se fait forcément avec le vaccin à ARNm de Pfizer quel que soit le vaccin utilisé précédemment.

Résident d'Ehpad sévèrement immunodéprimé vacciné (schéma vaccinal complet*)

* 3 doses de vaccin à ARNm séparées de 4 semaines



*Le rappel vaccinal se fait forcément avec le vaccin à ARNm de Pfizer quel que soit le vaccin utilisé précédemment.

- [Recommandation de la HAS de suspension temporaire des rappels en vaccin Moderna, dans l'attente de la validation par l'EMA d'une AMM avec un schéma de rappel en demi-dose](#)
DGS-URGENT 15/10/2021
- [Avis n° 2021.0069/AC/SESPEV du 23 septembre 2021 du collège de la Haute Autorité de santé venant compléter l'avis du 23 août 2021 relatif à la définition des populations à cibler par la campagne de rappel vaccinal chez les personnes ayant eu une primovaccination complète contre la Covid-19](#)
HAS 23/09/2021
- [Lancement de la campagne de rappel vaccinal contre la Covid-19 pour les populations prioritaires](#)
DGS-URGENT 27/08/2021
- Lancement de la campagne de rappels en Ehpad et USLD
MINSANTE/CCS 23/08/2021
- [Délai minimal entre la primo-vaccination et le rappel de vaccination](#)
COSV 19/08/2021
- [Évolutions diverses de la campagne vaccinale](#)
DGS-URGENT 18/06/2021
- [Précisions sur la vaccination Covid-19 : modalités d'administration des rappels et vaccination des personnes immunodéprimées et de leurs proches](#)
DGS-URGENT 06/05/2021